



LIVES WORKING PAPER 2018 / 68

BIEN-ÊTRE DES INDIVIDUS DANS DES FAMILLES NON-STANDARDS EN SUISSE

CADRE INTRODUCTIF À UNE SÉRIE D'ANALYSES DE L'ENQUÊTE SUR LES FAMILLES ET LES GÉNÉRATIONS (EFG-2013)

CLÉMENTINE ROSSIER; CLAUDINE SAUVAIN-DUGERDIL; LAURA BERNARDI

RESEARCH PAPER

<http://dx.doi.org/10.12682/lives.2296-1658.2018.68>

ISSN 2296-1658



Auteur-e-s

Rossier, C. (1)

Sauvain-Dugerdil, C. (1)

Bernardi, L. (2)

Résumé

En Suisse comme dans les autres pays européens, les formes des familles se sont diversifiées. La littérature suggère que le bien-être des individus dans différentes configurations familiales dépend étroitement du contexte institutionnel : plus les institutions sont adaptées à cette diversité, plus les déficits de bien-être rencontrés par des individus dans des formes atypiques seront faibles. Or, en Suisse, les institutions encadrant la famille restent fortement structurées autour du modèle de Monsieur Gagne-Pain. Dans ce numéro spécial, nous nous interrogeons sur le bien-être des individus dans différentes formes de famille atypiques ou minoritaires en Suisse. Dans ce cadre introductif, nous soulignons les spécificités de la diversification de la famille en Suisse et faisons un point sur la littérature traitant du bien-être dans diverses formes familiales. Nous décrivons ensuite le système de politiques familiale et de genre suisse, qui, nous en faisons l'hypothèse, médiatise le lien entre bien-être et structure familiale. Nous définissons la notion de bien-être et discutons de ses différentes mesures, avant de détailler l'Enquête des Familles et des Générations (2013) qui a permis les analyses présentées ici. Nous terminons par un résumé des différents articles qui forment ce numéro groupé.

Mots clé

Suisse | diversité des formes famille | bien-être | politiques familiales

Affiliation des auteur-e-s

(1) Université de Genève

(2) Université de Lausanne

Correspondence à

clementine.rossier@unige.ch

* Cette publication a bénéficié du soutien du Pôle de recherche national LIVES - Surmonter la vulnérabilité perspective du parcours de vie (PRN LIVES), financé par le Fonds national suisse de la recherche scientifique (numéro de subside : 51NF40-160590). Les auteur-e-s remercient le Fonds national suisse de la recherche scientifique de son aide financière.

** La série des Working Papers LIVES publie en ligne des travaux de recherche en cours. La révision de chaque papier est restreinte. Les auteur-e-s sont tenu-e-s responsables pour les faits et les opinions exprimées dans leurs papiers. Ces opinions ne représentent pas nécessairement celles du Pôle de recherche national LIVES.

1. Introduction

Au cours des cinquante dernières années, dans le cadre de ce qu'on a nommé la deuxième transition démographique, les trajectoires familiales se sont diversifiées et complexifiées, de par la diminution des mariages et des naissances, et l'augmentation des divorces, des naissances hors mariage, des familles monoparentales et des familles recomposées entre autres. Aujourd'hui, une diversité familiale prononcée caractérise l'ensemble du monde occidental; même si les couples stables avec enfants restent le modèle dominant, les autres formes familiales sont répandues. La recherche sur les implications de cette diversité familiale sur le bien-être des individus s'est focalisée jusqu'ici surtout sur les conséquences des divorces et des ruptures conjugales ; les résultats suggèrent que ces transitions non-normatives sont associées à une diminution du bien-être (Gennetian 2005). Cependant, le bien-être des individus dans d'autres formes familiales -comme les parents cohabitant ou les individus sans enfant- reste relativement peu investigué, surtout en Europe.

Les relations familiales et conjugales sont potentiellement génératrices de bien-être, qu'il s'agisse du bien-être physique (santé), socioéconomique, relationnel, et psychologique (Thomas et al. 2017). Cependant, cette équation est modérée dans chaque pays par le régime de genre et le modèle d'état-providence. Les institutions produisent des règles -comme les critères d'accès à l'aide sociale par sexe- et fournissent du soutien -par exemple favorisant la participation des mères au marché du travail- ce qui encourage ou décourage certaines formes familiales, implicitement ou explicitement, et module l'impact de chaque forme familiale sur le bien-être.

Différentes formes de familles induisent des besoins différents ; elles requièrent probablement aujourd'hui toutes un soutien institutionnel distinct de ce qui avait été prévu à l'origine par l'état-providence dans les années 1960s pour la famille nucléaire composée d'un pourvoyeur principal de ressources et d'une pourvoyeuse principale de soins. La plupart des recherches sur la diversification des configurations familiales en sociologie ou psychologie ont porté sur les inégalités sociales entre familles, l'accumulation de désavantages au fil du parcours de vie, et leurs implications en termes de bien-être économique, social / psychologique et physique pour les individus. Mais il existe toujours un déficit de connaissances sur l'interaction entre la diversité croissante des familles, leur bien-être, et les contextes institutionnels.

En Suisse, l'adéquation entre les besoins d'une diversité de familles et les instruments de politiques sociales n'a pas fait l'objet de recherches systématiques et empiriques. Avec la persistance d'un régime de genre et familial conservateur (par exemple l'imposition favorisant les couples mariés, ou le fort déficit de soutien institutionnel aux mères qui ont un emploi), ce pays constitue pourtant un contexte idéal pour détecter l'inégalité des familles non-standard devant un dispositif institutionnel resté traditionnel. Ce manque d'attention s'explique probablement -outre l'absence de certaines données- par le fait que la Suisse se situe parmi les pays au monde ayant les indices les plus élevés de niveau de vie et de satisfaction avec l'existence. Et pourtant, contrairement aux pays nordiques, ce niveau élevé des indicateurs de développement humain est associé à une fécondité basse: ainsi les couples formés en 2005 en Suisse souhaitaient près de 2.3 enfants (homme et femmes) alors que l'indice conjoncturel de fécondité se montait à 1.42 enfants par femme cette année-là (Philipov et Bernardi 2011, p. 551). Malgré sa richesse, il est manifestement difficile de faire famille dans ce pays. Ce paradoxe suisse peut être compris en considérant que les indicateurs classiques du bien-être global ne rendent pas compte des difficultés que rencontrent les familles. C'est en termes de difficultés à concilier vie familiale et professionnelle, du stress que cela suppose au quotidien, de santé mentale et affective, de participation sociale, entre autres, que pourrait s'exprimer leur vulnérabilité.

Nous revisitons donc dans ce numéro spécial le cas d'une société générant une vie de bonne qualité en moyenne -et particulièrement pour ceux qui se conforment aux standards traditionnels protégés par les institutions-, mais qui pourrait freiner l'épanouissement des individus dans des situations familiales diversifiées, ce qui semble décourager la formation même de la famille. Dans cette perspective, nous examinons les déficits de bien-être dans divers arrangements familiaux en Suisse et le contrastons à ceux des familles plus normatives. Les articles inclus dans ce numéro portent une attention particulière aux différences entre les genres et les groupes sociodémographiques (parents et non-parents, différentes répartitions de travail payé dans le couple), et cela en tenant compte du contexte socioéconomique, culturel et institutionnel dans lesquels les familles sont ancrées.

Dans la suite de cet article introductif, nous soulignons les quelques spécificités de la diversification de la famille en Suisse et faisons un point sur la littérature traitant du bien-être dans diverses formes familiales. Nous décrivons ensuite le système de politiques familiale et de genre suisse, qui, nous en faisons l'hypothèse, médiatise le lien entre bien-être et structure familiale. Nous définissons la notion de bien-être et discutons de ses différentes mesures, avant

de détailler l'Enquête des Familles et des Générations (2013) qui a permis les analyses présentées ici. Nous terminons par un résumé des différents articles qui forment ce numéro groupé.

2. Diversification de la famille en Suisse

En Suisse, comme dans les autres pays d'Europe de l'Ouest et du Nord, les parcours de vie familiale ont connu de profondes mutations depuis un demi-siècle (Fux, 2005, Le Goff *et al.*, 2005, Kellerhals et Widmer, 2007). Dès les années 1970, le calendrier des différentes étapes de la vie familiale et professionnelle des individus se voit différé, les événements deviennent moins synchronisés : on assiste à un report de l'entrée en vie adulte (Thomsin *et al.*, 2004), et à un report de l'entrée en parentalité, qui s'accompagne d'une diminution des naissances (Le Goff *et al.*, 2005). Les mariages deviennent plus tardifs, remplacés par la cohabitation en début de vie commune (Charton et Wanner, 2001, Le Goff et Ryser, 2013). Les trajectoires familiales se diversifient aussi parce que le niveau élevé des divorces s'accroît encore (Kellerhals et Widmer, 2007). Aujourd'hui, environ 6% des adultes de 15 à 54 ans vivent dans une famille monoparentale en Suisse (Struffolino et Bernardi, 2016); la part des familles recomposées reste elle non comptabilisées (De Carlo *et al.*, 2014). Comme ailleurs, on a donc assisté à une déstandardisation des parcours de vie familial et professionnel des individus (Widmer *et al.*, 2009) ; cependant les trajectoires des hommes et des femmes restent toujours fortement différenciées, l'arrivée de l'enfant marque une bifurcation dans leur devenir professionnel (Levy *et al.*, 2006).

Les évolutions de la famille en Suisse suivent les tendances générales observées en Europe de l'Ouest et du Nord à deux exceptions près. Si la cohabitation pré-nuptiale est répandue depuis longtemps, en 2014, la Suisse est le pays de la région où les gens se marient le plus¹. Lesthaeghe (2010) explique la popularité persistante de cette institution en Suisse par les liens qu'elle continue à y entretenir avec la procréation – comme en Allemagne (voir l'article de Ryser et le Goff, ce numéro, pour plus de détails et de références). De nombreux résidents de Suisse se marient juste avant l'arrivée du premier enfant, car les droits du père restent mieux protégés en cas de mariage. Ainsi, le droit de visite du père non marié lors de la séparation n'est pas systématique ; ou encore, les démarches pour donner le nom de famille du père non marié à l'enfant restent relativement compliquées (Kluesener *et al.*, 2013). De plus, il reste plus avantageux d'être mariés au niveau fiscal. De ce fait, les enfants nés de la cohabitation sont

rare en Suisse : seuls 3.6% des personnes des plus de 20 ans vivent en couples cohabitant avec des enfants, bien moins que dans les autres pays de l'OECD². Même si elle s'est accrue, la proportion d'enfants nés hors mariage reste parmi les plus basses de l'OECD³ : en 2015, seules 19.8% des naissances ont lieu hors mariage⁴. Cette persistance de la centralité du mariage ne veut pas dire que le divorce n'est pas répandu : le taux de divorces en Suisse se situe à un niveau intermédiaire par rapport aux autres pays de l'OECD. En 2015, on constate que 30% des mariages conclus en 1975 se sont terminés par un divorce⁵.

Une autre particularité de la famille en Suisse tient à sa fécondité. La Suisse partage - avec les autres pays germanophones - le record européen de fécondité basse de longue durée : les indices conjoncturels de fécondité y tournent en effet autour de 1.5 enfants par femmes depuis le milieu des années 1970 (Sobotka, 2011). Ces trois pays se distinguent également par une infécondité particulièrement élevée : la Suisse est, après l'Allemagne de l'Ouest, le pays avec la proportion de femmes infécondes la plus élevée d'Europe, 21% des femmes nées en 1968 restant sans enfant (Beaujouan *et al.*, 2017) ; l'infécondité se concentre parmi les femmes avec des niveaux d'éducation plus élevés (voire aussi la contribution de Sauvain-Dugerdil, ce numéro). L'âge moyen à la maternité est également le plus élevé de tous les pays de l'OECD en 2014⁶.

3. Diversité des formes familiales et bien-être : le rôle du contexte institutionnel

Les implications de la diversification des formes de vie familiale en termes de qualité de vie pour les adultes concernés sont complexes. Certes, l'absence ou la dissolution de relations proches clés (partenaires, enfants) entraîne un déficit de ressources sociales et économiques, du moins temporairement dans le cas des séparations conjugales. Mais ce sont souvent les individus avec plus de ressources qui se s'engagent justement dans ces formes de vie familiale non-standard. Par exemple, les cohabitants sont à l'origine plutôt des gens plus instruits, tout comme les femmes qui restent sans enfant ; ces ressources peuvent aider les individus concernés à gérer les déficits liés à leur configuration familiale atypique. A l'inverse, pour des individus moins dotés, ces transitions ou déficits familiaux peuvent se cumuler à d'autres, et contribuer alors fortement à diminuer leur qualité de vie.

Comment peut-on résumer la littérature sur la diversité des structures familiales et le bien-être ? Il a été montré de manière répétée que les relations conjugales sont parmi les relations sociales qui améliorent le plus la santé, le bien-être psychologique, et la satisfaction

de vie des individus (Umberson *et al.*, 2013), bien que la qualité de la relation constitue une variable intermédiaire clé (Donoho *et al.*, 2013). Les femmes en couples bénéficient également d'avantages économiques. Aux Etats Unis, le mariage semble engendrer plus de bénéfices que la cohabitation, et cela est vrai pour les couples du même sexe comme de sexes différents (Denney *et al.*, 2013) ; mais il semble que les bénéfices du mariage aient diminué avec le temps. Le gain de bien-être est aussi plus important pour les premiers mariages que pour les suivants (Musick et Bumpass, 2012).

L'arrivée des enfants amène à la fois des contraintes et des bénéfices pour les parents (Nomaguchi et Milkie, 2003). Les demande en temps et le stress lié à la conciliation travail – famille sont conséquents quand les enfants sont petits, mais ces derniers favorisent aussi l'intégration sociale de leurs parents et par là leur bien-être (Berkman *et al.*, 2000). Le contexte institutionnel semble médiatiser fortement la pénalité de satisfaction des parents de jeunes enfants (Glass *et al.*, 2016). Le bien-être des personnes âgées qui restent sans enfant, dont le nombre augmente dans les pays riches, attire aujourd'hui de plus en plus l'attention (Umberson *et al.*, 2010). La recherche sur le bien-être des individus dans les familles après une séparation conjugale ou dans les familles recomposées, abondante elle, montre une diminution de bien-être en général, mais qui se réduit dans certains contextes institutionnels (Gennetian, 2005).

En somme, bien que la recherche soit relativement avancée sur le bien-être lié à différentes configurations familiales prise séparément, et cela surtout aux Etats-Unis, l'étude systématique de l'intersection entre ces effets de structure familiale et différentes dimensions du désavantage (genre, classe) et contextes institutionnels fait encore défaut, comme le souligne une synthèse récente (Thomas *et al.*, 2017). Par ailleurs, cette littérature suggère que le contexte institutionnel peut peser grandement sur le lien entre bien-être et forme de familiale. Notre hypothèse est que plus les institutions sont neutres vis-à-vis de structures familiales spécifiques, plus elles peuvent s'adapter à la diversité familiale, et plus on peut escompter une égalité des diverses familles en termes de bien-être.

4. Politiques familiales en Suisse

Une mesure qui ressort de la littérature comme particulièrement cruciale pour le bien-être des individus aux âges de la parentalité, et cela pour toutes les formes de famille, est le soutien à la conciliation travail famille. Or, en Suisse, on constate un vide en matière de politique familiale. Les politiques familiales sont un ensemble de mesures étatiques qui visent à fournir des ressources en temps et en argent aux couples pour les aider à élever leurs enfants.

Le plus souvent, différentes mesures de politique familiale coexistent : baisse d'impôts, subsides directs, congés parentaux, soutien à la garde extrafamiliale. En Suisse, aucun de ces dispositifs n'est fortement développé. Les statistiques comparatives de l'OECD compilées par Adema *et al.*(2014) indiquent que la Suisse est la dernière du peloton, après les 21 pays de l'Union Européenne, en termes de soutien financier total aux familles (par le biais de subsides et de réductions d'impôts) (p. 50) ; en dernière position des 33 pays de l'OECD en matière de dépenses publiques pour les enfants de zéro à cinq ans (p.51) ; en dernière position, après les pays de l'UE, en ce qui concerne le nombre de semaines protégées de la perte d'emploi et payées après une naissance (p. 64) ; en dernière position des pays européens avant la Grèce en ce qui concerne les dépenses publiques pour la garde préscolaire (p.71).

Le pays est difficile à situer dans la typologie des états-nations européens de Esping-Anderson : parfois on la classe comme un état libéral, parfois comme un état hybride (état libéral / état conservateur-corporatiste). Dans les typologies des politiques familiales, la Suisse est souvent classée - avec les pays anglo-saxons (l'Australie, le Canada, les Royaume Unis, les Etats-Unis, la Nouvelle Zélande) et le Japon - dans les pays « libéraux » (Gauthier, 2002, Korpi *et al.*, 2013). Cependant, contrairement aux pays anglo-saxons, l'offre privée de garde est peu développée et extrêmement chère en Suisse, du fait du coût élevé de la main d'œuvre. De fait, il est souvent plus coûteux (en termes d'impôts et de frais de garde combinés, et cela malgré le salaire supplémentaire) pour la mère de travailler que de s'occuper elle-même de ses enfants. Concomitamment, la structure élevée des salaires permet aux familles, et surtout aux familles aisées, de vivre sur le seul salaire du mari, ou avec une contribution restreinte de l'emploi féminin.

La politique familiale suisse a souvent été rapprochée de celle de l'Allemagne (de l'Ouest) et de l'Autriche (Sobotka, 2011). Les trois pays mettent en effet le modèle de Monsieur Gagne-pain au centre de leurs efforts envers les familles, et ont privilégié les incitations financières aux autres mesures. Cependant, plusieurs différences distinguent la Suisse des deux autres pays germanophones. Tout d'abord, les soutiens financiers en Allemagne de l'Ouest et en Autriche ont été (beaucoup) plus importants qu'en Suisse ; deuxièmement, ces deux pays ont engagé des réformes importantes dans le domaine des politiques familiales au cours de la décennie 2000 (Stock *et al.*, 2012). Le congé parental a été renforcé en Allemagne au milieu des années 2000, sur le modèle suédois : bien rémunéré, il peut être pris par l'un ou l'autre des parents. L'offre de places de garde a aussi considérablement augmentée. En Autriche, un congé

parental de deux ans a été introduit à la même période, ainsi qu'un soutien financier à la garde extra-familiale d'enfant.

Pour comprendre la lenteur des progrès en la matière en Suisse, il faut souligner la forte décentralisation de son système politique. Les compétences et responsabilités politiques sont distribuées entre trois niveaux (fédéral, cantonal et communal), le niveau fédéral restant comparativement moins puissant. De plus, le système politique suisse fait une large place à la démocratie directe, et donne un poids relatif plus grand aux petits cantons catholiques et conservateurs. Ces différentes caractéristiques permettent aux particularités culturelles du pays (64% de la population a pour langue principale l'allemand, 20% le français et 6% l'italien⁷) et -historiquement aux différentes confessions – de s'exprimer mais tendent aussi à freiner les changements, et favorisent les évolutions incrémentales (Suter et al., 2015). Les politiques sociales en général finissent ainsi typiquement, et encore plus qu'ailleurs, par être des amalgames de mesures libérales, conservatrices ou socio-démocrates. En même temps, la décentralisation octroie des marges de manœuvre importantes à la société civile et aux cantons, et des politiques et contextes particulièrement progressistes ont pu émerger au fil des décennies notamment dans les milieux urbains.

Somme toute, malgré quelques évolutions locales surtout dans les cantons urbains, les questions familiales restent globalement perçues en Suisse comme faisant partie de la sphère privée et la garde des petits enfants est essentiellement assumée par les parents, généralement la mère. Quelques signes d'évolutions se dessinent aujourd'hui : ainsi un programme fédéral de subsides à la garde extra-familiale a été mise en place au milieu des années 2000; il a connu un vif succès et vient d'être renouvelé pour une nouvelle période de 10 ans en mai 2017.

5. Système de genre en Suisse

L'égalité de genre a mis du temps à progresser en Suisse. Les femmes n'ont obtenu le droit de vote au niveau fédéral qu'en 1971, le principe de l'égalité entre hommes et femmes a été inscrit dans la constitution en 1981, la responsabilité partagée des enfants entre conjoints date de 1985, la loi fédérale contre les discriminations de sexe a été promulguée en 1996, l'avortement a été libéralisé en 2002, et l'assurance maternité a été mise en place, après 60 ans de débats, en 2005. Aujourd'hui, la Suisse occupe une place plutôt favorable si l'on considère les index internationaux sur le sujet, soit la proportion de femmes au parlement national (10^{ème}

rang européen), la parité au niveau tertiaire de formation (3^{ème} rang), et la participation des femmes au marché du travail (premier rang européen)⁸: cependant de nombreuses femmes en Suisse travaillent à temps partiel.

Ces indicateurs globaux peinent à mettre en lumière la persistance des inégalités de genre dans la sphère privée, qui restent particulièrement importantes. Comme le résume le titre d'un ouvrage récent de Le Goff et Levy (2016), devenir parents en Suisse, c'est – aujourd'hui encore- devenir inégaux. Dès l'arrivée des enfants, les femmes fournissent l'essentiel du travail du care, et leur participation à la sphère économique passe au second plan. En 2015, seule une mère d'enfants de 0 à 6 ans sur huit (14%) travaille à plein temps⁹. En 2013, les femmes de 15 à 64 ans comptabilisent 30.5 heures de travail non payé (domestique, soins aux dépendants, bénévolat) par semaine contre 20.6 heures de travail payé, alors que les hommes du même âge effectuent 18.6 heures de travail non rémunéré par semaine contre 33.3 heures de travail payé¹⁰.

Le retrait massif des femmes du marché du travail à l'arrivée des enfants les pousse par anticipation vers des secteurs d'activité à dominante féminine, plus flexibles, avec moins de responsabilité et moins bien payés. Une étude récente montre que rien ne vient infléchir cette tendance : les jeunes en Suisse aspirent toujours majoritairement aux métiers attribués à leur sexe (Gianettoni *et al.*, 2015). Les femmes occupent pour la plupart des fonctions subalternes : en 2015, 63% des femmes ont des emplois sans fonction dirigeante, contre 46% chez les hommes¹¹. De même, les différences de salaires restent importantes en Suisse : en 2014, les femmes y gagnent 15% de moins que les hommes¹², une des différences les plus grandes enregistrées dans les pays d'Europe de l'Ouest et du Nord¹³.

6. Comment mesurer le bien-être des individus dans différents types de familles ?

La notion de bien-être est au centre des analyses présentées ici. Mais comment définir et mesure-t-on le bien-être -ou la qualité de vie- des individus ? Depuis les premières remises en question des estimations de la qualité de vie fondées uniquement sur la richesse économique, notamment sous l'impulsion d'Amartya Sen, et qui ont abouti à l'indicateur du développement humain au début des années 1990, les mesures de la qualité de vie se sont complexifiées : le champ de la mesure du bien-être, en pleine expansion, est aujourd'hui foisonnant (Dodgson *et al.*, 2012). Bien que la notion de multi-dimensionnalité soit largement partagée, les dimensions et indicateurs exacts pris en compte varient d'une approche disciplinaire à l'autre, et du domaine

considéré. Dans le domaine des relations familiales, les psychologues et spécialistes de santé publique ont plutôt étudié leur impact sur la santé physique et mentale, voire sur des indicateurs de satisfaction de vie ; en sociologie et en démographie, on s'est typiquement intéressé à leur rôle dans la reproduction des inégalités sociales, et donc à des indicateurs tels que le revenu, l'occupation ou le niveau d'éducation.

On distingue de manière générale deux grands types d'indicateurs de bien-être : les indicateurs objectifs et les indicateurs subjectifs. Les premiers permettent de déceler des déficits importants, par exemple, le manque de moyens matériels pour répondre aux besoins de base, ou encore l'isolement social ou la présence d'un handicap. L'appréciation subjective des réalités vécues constitue un autre élément de la définition des conditions de vie, que l'on peut étudier en tant qu'objet à part entière - comme un des ingrédients essentiels du bien-être voire comme la définition même du bonheur-, ou en combinaison avec des mesures objectives, de manière à déceler les déficits de manière plus fine. Les mesures subjectives sont parfois aussi utilisées comme des substituts aux mesures objectives, lorsqu'elles sont fortement corrélées à ces dernières tout en fournissant une information résumée, pratique dans des domaines impliquant de multiples dimensions (par exemple la santé subjective, ou l'auto-évaluation de la situation financière). Parmi les indicateurs de bien-être subjectifs qui n'ont pas vocation à remplacer des indicateurs objectifs, on distingue trois grands types (Ehrler et al. 2016) : les mesures de la satisfaction dans différents domaines (voire la mesure de la satisfaction de la vie en général), les mesures d'émotions négatives/ positives, et celles qui portent sur le sentiment d'avoir une vie qui a du sens.

Ces diverses mesures objectives et subjectives du bien-être ont fait leur chemin dans les appareils statistiques des pays développés et les grandes enquêtes en sciences sociales, y compris dans le programme européen du *Gender and Generation Programme*, dont l'enquête suisse des Familles et des Générations s'inspire largement, et qui inclut pour la première fois une palette de questions visant à mesurer le bien-être objectif et subjectif des répondants d'une part et leur situation familiale de l'autre.

7. L'enquête sur les Familles et les Générations 2013 (EFG 2013)

Les articles dans ce numéro groupé mobilisent tous les données de *l'Enquête sur les Familles et les Générations* (EFG) 2013. On soulignera que 20 ans se sont écoulés entre la dernière enquête du genre, l'Enquête sur la Famille en Suisse (EFS) de 1994, réalisée dans le cadre du programme des Family and Fertility Surveys (FFS), et l'EFG 2013. Cette dernière s'inscrit dans le programme de l'Office Fédéral de la Statistique (OFS) d'enquêtes thématiques accompagnant le relevé structurel, qui remplace dorénavant le recensement fédéral de la population. Elle indique un nouvel intérêt pour les questions familiales au niveau fédéral en Suisse, puisque l'EFG a pour vocation d'être répétée tous les cinq ans afin de fournir des éléments d'orientation aux politiques familiales et les politiques de transferts entre générations. Une autre indication de cet intérêt est la réflexion qui débute actuellement à l'Office fédéral de la statistique concernant la mise en place d'une statistique de l'offre de place de garde extrafamiliale au niveau cantonal¹⁴, une donnée inexistante à l'heure actuelle.

L'OFS est le concepteur de l'enquête EFG 2013¹⁵. L'enquête reprend des questions de l'enquête FFS de 1994 ainsi que des parties du questionnaire de la vague 1 du Gender and Generation Programme, le programme d'enquêtes européennes faisant suite au FFS. Une différence fondamentale entre l'EFG et les enquêtes du GGP est que la première est transversale et a vocation à être répétée ; la prochaine enquête est prévue pour 2018. Par ailleurs, les questions de la vague 1 du GGP ont pour la plupart été adaptées par l'OFS, tant dans leur formulation exacte que dans les modalités des réponses, restreignant ainsi le champ de analyses comparatives possibles (voir l'analyse de Fioretta et Rossier dans ce numéro).

L'enquête EFG a été réalisée entre mai et décembre 2013 ; il s'agit d'une enquête téléphonique assistée par ordinateur (CATI) suivi d'un questionnaire écrit (ou à remplir en ligne) (CAWI / PAPI). L'enquête a été passée dans les trois langues nationales. La population interrogée a été tirée parmi les résidents permanents habitant dans des ménages privés et âgés de 15 à 79 ans au premier janvier 2013. L'échantillonnage visait à interroger 10 000 individus au niveau national (représentatif au niveau des grandes régions), et des tirages supplémentaires ont été effectués pour les cantons qui en ont fait la demande. Au total l'OFS a tiré un échantillon de 34 818 personnes dans sa base de sondage ; 17 288 personnes ont participé, soit exactement la moitié. 53% des répondants sont des femmes, 47% des hommes, et 82% sont de nationalité suisse. Parmi les répondants à l'enquête par téléphone, 86,5% ont aussi complété le questionnaire écrit.

La pondération de l'enquête EFG inclut un redressement sur l'âge, le sexe et l'état civil (marié ou non) des répondant-es, ce qui rend cette enquête représentative pour ces critères. On trouvera dans l'article par Fioretta et Rossier une analyse de la représentativité des données EFG en termes de niveau d'éducation ainsi que de type de ménage et d'état civil (détaillé). Cette analyse montre qu'après prise en compte de la pondération, les personnes détenant un niveau d'éducation tertiaire (Haute Ecoles Spécialisée/Université) ainsi que les couples sans enfants sont surreprésentés dans l'enquête EFG.

Le questionnaire couvre les thématique suivantes : composition du ménage, caractéristiques sociodémographiques du/ de la répondant(e) (statut migratoire, la formation et le statut sur le marché de l'emploi), le partenaire y compris s'il/ elle n'habite pas dans le ménage avec ses caractéristiques sociodémographiques et la date de début de la relation, l'histoire des partenaires antérieures, le relevé des enfants (qu'ils soit biologiques, adoptifs, du partenaire) avec des informations détaillées sur la garde extra-familiale et les modalités éducatives, les soutiens reçus et apportés à d'autres ménages, des questions sur le revenu, les privations, les contribution d'entretiens. Enfin on interroge les répondants sur la santé, la religion et leurs représentations sur des questions liées à la famille.

Les articles de ce numéro groupé mobilisent un large éventail des indicateurs de bien-être disponibles dans les données EFG. Tout d'abord le revenu du ménage, le niveau d'éducation ainsi que le taux d'occupation des partenaires sont parmi les critères objectifs de ressources utilisés dans presque toutes les analyses. Il faut souligner que le nombre important de données manquantes sur le revenu ont amené les auteurs à s'armer parfois de précautions méthodologiques. L'appréciation subjective des difficultés financières du moment est également un critère retenu par plusieurs analyses, tout comme la santé autoévaluée (voire la présence d'une maladie chronique dans un cas), ainsi que le partage des tâches au sein du couple, et les difficultés rencontrées dans la conciliation travail- famille : tous ces critères ont pour vocation de représenter une réalité objective même s'ils reposent sur une appréciation faite par l'individu. Il en va de même de la question sur les conflits conjugaux, l'insertion dans des réseaux sociaux et l'aide fournie aux autres, présentes dans deux analyses. Parmi les indicateurs du bien-être qui sont des indicateurs complètement subjectifs (i.e l'expression de sentiments, de satisfaction, ou d'une appréciation par rapport au sens d'une pratique ou d'une relation pour l'individu), un article utilise les affects négatifs et positifs, un autre le bonheur auto-rapporté, et un dernier le sentiment de solitude. Chacun de ces différents indicateurs sont pertinents, car

ils mesurent différentes dimensions du bien-être : économique, relationnelle, physique, psychologique.

8. Description du numéro spécial

Les résultats contribuent collectivement à la littérature grandissante sur le rôle de l'état providence comme médiateur crucial de la relation entre la structure familiale et le bien-être des individus. En même temps, d'un point de vue empirique, ces travaux mettent en évidence les vulnérabilités que la complexification grandissante des familles contemporaines suscite en Suisse, et la nécessité d'y adapter les politiques familiales. Les articles de Fioretta et Rossier et de Ryser et Le Goff examinent dans quelles conditions des attitudes et des pratiques de genre plus égalitaires peuvent résulter en un bien-être diminué des parents dans le contexte suisse. Alors que ces deux articles mettent en évidence les contraintes économiques et le stress liés à l'arrivée des enfants, Sauvain révèle qu'avec le vieillissement, les trajectoires non-normatives (sans enfant) se paient en termes de coûts affectifs.

Les papiers dans ce numéro informent aussi sur les perspectives d'amélioration et d'innovation des politiques liées à la famille, dans un contexte institutionnel encore dominé par la référence à un modèle de famille unique (le modèle de Monsieur Gagne-pain), qui est progressivement marginalisé par la diffusion d'une diversité d'autres formes. En particulier, l'article de Kessler, sur les coûts économiques et affectifs du divorce et celui de Sauvain sur l'effet de l'infécondité chez les plus âgés, montrent l'importance de considérer les familles à travers le temps, et soulignent l'importance des transitions et de l'accumulation à long-termes de réserves dans les processus de vulnérabilité. L'article de Burkimsher qui montre que les migrants ont au final moins d'enfant que les Suisses interroge sur l'opportunité de soutien parental spécifique à cette population.

- Dans le premier article, Juliette Fioretta et Clémentine Rossier examinent le bien-être des parents de jeunes enfants, contrastant la Suisse – un pays où il existe très peu de soutien à la conciliation- à quatre pays (Belgique, France, Allemagne, Suède) dotés de dispositifs de soutien de nature diverse. L'article investigate plus particulièrement le bien-être de deux groupes "progressistes", les parents avec des représentations de genre plus égalitaires d'une part, et les parents à deux à temps plein d'autre part. En Suisse, le groupe des parents "dual earner" est composé plutôt de personnes migrantes et peu

instruites, par contraste avec les autres pays où ces couples sont plus privilégiés. Cette sélection sociale négative des mères qui travaillent à plein temps est unique à la Suisse; ces couples connaissent des difficultés financières plus prononcées, plus de difficultés de conciliation, et une plus mauvaise santé auto-évaluée. Dans les quatre autres pays, les couples avec des mères employées à plein temps jouissent d'un bien-être meilleur ou égal aux couples où les mères ont un taux d'emploi moindre. L'étude montre par contre que parmi les couples avec enfants, les représentations plus égalitaires sont, dans tous les pays associés à des meilleurs indicateurs de bien-être, y compris en Suisse, où ces mères sont en moyenne moins souvent employées à temps plein.

- Dans le deuxième article, Valérie-Anne Ryser et Jean-Marie le Goff rappellent que les différences de bien-être entre couples cohabitant et mariés sont devenues moins importantes dans les pays où la cohabitation durable est répandue et acceptée. En Suisse, où l'institution du mariage reste dominante dès l'arrivée des enfants, on peut s'attendre à des déficits de bien-être toujours prononcés pour les non-mariés. En même temps, les couples cohabitant pourraient aussi être des novateurs, plus privilégiés que la moyenne, qui adoptent des attitudes et des pratiques de genre plus égalitaires, ce qui pourrait contribuer au contraire à accroître leur bien-être. Utilisant des méthodes novatrices (réseaux bayésiens), les auteurs explorent les relations entre ces différentes dimensions et montrent que dans le contexte Suisse de 2013 (juste avant une modification majeure de la législation sur le mariage en 2014), les couples cohabitant de la jeune génération ont en effet plus souvent des idéaux égalitaires, mais que la femme y a aussi plus souvent un emploi à plein temps, ce qui augmente considérablement le conflit travail-famille, les affects négatifs et les conflits conjugaux dans les couples cohabitant par rapport aux mariés, surtout en présence d'enfants.
- Le troisième article, celui de Dorian Kessler, investigate l'évolution des inégalités de genre après un divorce en Suisse. La littérature montre en effet dans un certain nombre de pays une diminution des désavantages économiques des femmes par rapport aux hommes après un divorce (grâce à leur meilleure insertion sur le marché de l'emploi), et une diminution des inégalités de déficits de bien-être émotionnel entre les sexes (les pères restant plus en contact avec leurs enfants). L'auteur postule que ces évolutions ne sont pas encore perceptibles en Suisse, où les relations de genre et les institutions familiales restent conservatrices. Il mobilise cinq sources de données dont l'EFG, et compare deux époques, la décennie qui précède la réforme du divorce en 2000, et la

décennie qui la suit. Kessler conclut à la non-résorption des inégalités de genre en matière de bien-être financier et de bien-être émotionnel après un divorce en Suisse, et cela en tenant compte de l'évolution de la composition du groupe de divorcés. Une analyse plus poussée montre toutefois que lorsque l'on inclut les transferts (de nature variée), les inégalités économiques entre les genres sont réduites, ce qui montre l'efficacité des législations dans ce domaine.

- Le quatrième article de Claudine Sauvain-Dugerdil rappelle d'abord le coût d'opportunité élevé de l'enfant dans le contexte conservateur qu'est la Suisse, qui conduit de nombreux individus à rester sans descendance malgré leurs souhaits d'avoir des enfants. Elle se demande si ce fait peut être source de vulnérabilité dans la deuxième partie de la vie adulte, après le départ des enfants. Cette contribution examine ainsi différentes dimensions de la qualité de vie durant les âges de la parentalité, puis pendant la période du nid vide, en comparant dans chaque cas les parents aux personnes qui n'ont pas eu d'enfants. Cet article, s'appuyant sur l'approche des capacités, s'attache à tester le rôle des enfants comme "facteur collectif de conversion" qui module les ressources des parents: il montre que les enfants sont une charge matérielle et une charge en temps au quotidien pour les jeunes familles, mais une réserve sociale pour l'avancement en âge.
- Le cinquième article de Marion Burkimsher, Clémentine Rossier et Philippe Wanner est de nature plus méthodologique : il investigate la mesure de la fécondité des étrangères par rapport aux Suissesses. Cet article montre que les indicateurs conjoncturels de la fécondité, publiés chaque année, donne une idée trompeuse de la fécondité des étrangères, qui, à 40 ans, ont en réalité légèrement moins d'enfants que les Suissesses. Ce résultat découle de leur moindre propension à avoir un deuxième enfant, un indicateur probable de la plus grande difficulté des étrangères à concilier vie professionnelle et vie familiale dans le contexte Suisse.

9. Notes

¹ https://www.oecd.org/els/family/SF_3_1_Marriage_and_divorce_rates.pdf

² http://www.oecd.org/els/family/SF_3-3-Cohabitation-forms-partnership.pdf

³ http://www.oecd.org/els/family/SF_2_4_Share_births_outside_marriage.pdf

⁴ <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/population/naissances-deces/naissances-fecondite.assetdetail.161853.html>

⁵ <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/population/mariages-partenaires-divorces/divortialite.html> Cependant, paradoxalement, la part de parents divorcés ou séparés y est la plus grande de tous les pays de l'OCDE

http://www.oecd.org/els/family/SF_3_2_Family_dissolution_children.pdf

⁶ http://www.oecd.org/els/soc/SF_2_3_Age_mothers_childbirth.pdf

⁷ <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/population/langues-religions/langues.html>

⁸ <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/situation-economique-sociale-population/egalite-femmes-hommes/comparaisons-internationales.html>

⁹ <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/travail-remuneration/activite-professionnelle-temps-travail.assetdetail.254991.html>

¹⁰ <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/themes-transversaux/mesure-bien-etre/activites/travail-non-remunere/travail-domestique-familial.assetdetail.560828.html>

¹¹ <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/situation-economique-sociale-population.gnpdetail.2016-0259.html> (24.03.2017)

¹² <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/developpement-durable/monet/indicateurs/disparites-salariales-selon-sexe.html>

¹³ http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Gender_pay_gap_statistics
Différence moyenne entre les salaires horaires bruts d'employés masculins et féminins.

¹⁴ Office Fédéral de la Statistique (OFS) (2016) Rapport de faisabilité d'une statistique de l'accueil extrafamilial des enfants, du côté de l'offre

<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/catalogues-banques-donnees/publications.assetdetail.1501361.html>

¹⁵ OFS (2015) Enquête sur les familles et les générations 2013 Premiers résultats.

<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/population/enquetes/efg.assetdetail.349471.html>

10. Références

- Adema, W., N. Ali and O. Thévenon (2014), “Changes in Family Policies and Outcomes: Is there Convergence?”, *OECD Social, Employment and Migration Working Papers*, No. 157, OECD Publishing, Paris.
- Beaujouan, E., Sobotka, T., Brzozowska, Z., Zeman, K. (2017) La proportion de femmes sans enfant a-t-elle un pic en Europe ? *Population et Société*, numéro 540, Janvier 2017 https://www.ined.fr/fichier/s_rubrique/26128/540.population.societes.2017.janvier.fr.pdf
- Berkman, L. F., Glass, T., Brissette, I., & Seeman, T. E. (2000). From social integration to health: Durkheim in the new millennium☆. *Social science & medicine*, 51(6), 843-857.
- Charton, L., Wanner, P. (2001). La première mise en couple en Suisse: choix du type d'union et devenir de la cohabitation hors mariage. *Population*, 56(4), 539-567.
- Denney, J. T., Gorman, B. K., & Barrera, C. B. (2013). Families, resources, and adult health: Where do sexual minorities fit?. *Journal of Health and Social Behavior*, 54(1), 46-63.
- Dodge, R., Daly, A. P., Huyton, J., & Sanders, L. D. (2012). The challenge of defining wellbeing. *International journal of wellbeing*, 2(3).
- Donoho, C. J., Crimmins, E. M., & Seeman, T. E. (2013). Marital quality, gender, and markers of inflammation in the MIDUS cohort. *Journal of Marriage and Family*, 75(1), 127-141.
- [Ehrler](#), F., [Bühlmann](#), F., [Farago](#), P., [Höpflinger](#), F., [Joye](#), D., [Perrig-Chiello](#), P., [Suter](#), C. (dir.) *Rapport social 2016: Bien-être*, Lausanne : Seismo
- Gauthier, A. H. (2002). Family policies in industrialized countries: is there convergence?. *Population*, 57(3), 457-484.
- Gennetian, L. A. (2005). One or two parents? Half or step siblings? The effect of family structure on young children's achievement. *Journal of Population Economics*, 18(3), 415-436.
- Gianettoni L., C. Carvalho Arruda, J.-A. Gauthier, D. Gross & D. Joye (2015), *Aspirations professionnelles des jeunes en Suisse: rôles sexués et conciliation travail/famille*. Social Change in Switzerland N° 3. Retrieved from <http://socialchangeswitzerland.ch>
- Glass, J., Simon, R. W., & Andersson, M. A. (2016). Parenthood and happiness: Effects of work-family reconciliation policies in 22 OECD countries. *American Journal of Sociology*, 122(3), 886-929.
- Fux, B. (2005), *Evolution des formes de vie familiale*. Neuchâtel: OFS.
- Kellerhals, J., Widmer, E. (2007). *Familles en Suisse: les nouveaux liens*. Lausanne: Presses polytechniques et universitaires romandes.
- Klüsener, S., Perelli-Harris, B., & Gassen, N. S. (2013). Spatial aspects of the rise of nonmarital fertility across Europe since 1960: The role of states and regions in shaping patterns of change. *European Journal of Population/Revue européenne de Démographie*, 29(2), 137-165.

- Korpi, W., Ferrarini, T., & Englund, S. (2013). Women's opportunities under different family policy constellations: Gender, class, and inequality tradeoffs in western countries re-examined. *Social Politics: International Studies in Gender, State & Society*, 20(1), 1-40.
- Le Goff, J. M., Sauvain-Dugerdil, C., Rossier, C., Coenen-Huther, J. (2005). *Maternité et parcours de vie: l'enfant a-t-il toujours une place dans les projets des femmes en Suisse?* Berne : Peter Lang.
- Le Goff, J. M., & Ryser, V. A. (2013). Mariage et union consensuelle avec enfant en Suisse. *Ralentissements, résistances et ruptures dans les transitions démographiques*, Actes de la Chaire Quételet 2010, Louvain la Neuve : Université Catholique de Louvain, pp. 157-172.
- Le Goff, J. M., Levy, R. (2016). *Devenir parents: Devenir inégaux. Transition à la Parentalité et Inégalités de Genre*. Lausanne : Seismo.
- Lesthaeghe, R. (2010). The unfolding story of the second demographic transition. *Population and development review*, 36(2), 211-251.
- Levy, R., Gauthier, J. A., Widmer, E. (2006). Entre contraintes institutionnelle et domestique: les parcours de vie masculins et féminins en Suisse. *Canadian Journal of Sociology/Cahiers canadiens de sociologie*, 461-489.
- Musick, K., & Bumpass, L. (2012). Reexamining the case for marriage: Union formation and changes in well-being. *Journal of Marriage and Family*, 74(1), 1-18.
- Nomaguchi, K. M., & Milkie, M. A. (2003). Costs and rewards of children: The effects of becoming a parent on adults' lives. *Journal of marriage and family*, 65(2), 356-374.
- Philipov, D., & Bernardi, L. (2011). Konzepte und Operationalisierung von reproduktiven Entscheidungen. *Am Beispiel Österreichs, Deutschlands und der Schweiz. Comparative Population Studies*, 36, 531-572.
- Sobotka, T. (2012). Fertility in Austria, Germany and Switzerland: Is there a common pattern?. *Comparative Population Studies*, 36(2-3).
- Stock, G., Bertram, H., Fürnkranz-Prskawetz, A., Holzgreve, W., Kohli, M., Staudinger U. M. (eds.), (2012) *Zukunft mit Kindern – Fertilität und gesellschaftliche Entwicklung in Deutschland, Österreich und der Schweiz* [A Future with Children: Fertility and the Development of Society in Germany, Austria, and Switzerland], Campus Verlag, Frankfurt/New York.
- Struffolino, E., Bernardi, L. (2016). Lone parents in Switzerland: Characteristics over time. *Neuchâtel, OFS, Démos. Informations démographiques*.
- Suter, C., Iglesias, K., & Moussa, J. (2015). From Dissonance to Well-Being and Adaption? Quality of Life in Switzerland over the Past Decades. In *Global Handbook of Quality of Life* (pp. 685-714). Springer Netherlands.
- Thomas, P. A., Liu, H., Umberson, D., & Sutor, J. J. (2017). Family relationships and well-being. *Innovation in Aging*, 1(3).

- Thomsin, L., Le Goff, J. M., & Sauvain-Dugerdil, C. (2004). Genre et étapes du passage à la vie adulte en Suisse. *Espace populations sociétés. Space populations societies*, (2004/1), 81-96.
- Umberson, D., Pudrovska, T., & Reczek, C. (2010). Parenthood, childlessness, and well-being: A life course perspective. *Journal of Marriage and Family*, 72(3), 612-629.
- Umberson, D., Thomeer, M. B., & Williams, K. (2013). Family status and mental health: Recent advances and future directions. In *Handbook of the sociology of mental health* (pp. 405-431). Springer, Dordrecht.
- Widmer, E., Ritschard, G., Mueller, N. S. (2009). Trajectoires professionnelles et familiales en Suisse: quelle pluralisation? In: M. Oris et al. (eds), *Transitions dans les parcours de vie et construction des inégalités*, Presse polytechnique et universitaire, pp 253-272.